

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2345 - MARDI 30 JUIN 2015

Téléphonie mobile Airtel et MTN à nouveau sous pression

L'Agence de régulation des postes et communications électroniques (Arpce) va procéder, dès ce 1er juillet, au contrôle technique des services des deux principaux opérateurs de téléphonie mobile du Congo avant de prononcer, le cas échéant, des sanctions. Cette éventualité est

plus que probable étant donné qu'une amélioration substantielle des services n'a pas été constatée à ce jour.

« Le 30 juin est la date buttoir qui avait été donnée aux opérateurs de téléphonie mobile pour terminer les travaux de mise à niveau de leurs infrastructures.

Nous sommes donc venus voir le ministre pour faire le point d'ensemble de la qualité du réseau, afin de décider des actions à venir », a indiqué, hier, le patron de l'Arpce, Yves Castanou, au sortir d'une rencontre avec le ministre de tutelle, Thierry Lézin Mougalla. [Page 3](#)



CONGO-BÉNIN

Bref séjour de travail du président Boni Yayi à Brazzaville



Le chef de l'État béninois, Thomas Boni Yayi, a séjourné hier à Brazzaville où il a été accueilli par son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Une visite inscrite dans le cadre du renforcement des relations d'amitié entre les deux pays, a déclaré Thomas

né hier à Brazzaville où il a été accueilli par son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso. Une visite inscrite dans le cadre du renforcement des relations d'amitié entre les deux pays, a déclaré Thomas

Thomas Boni Yayi et Denis Sassou N'Guesso

Boni Yayi. Des entretiens entre les chefs d'État ont eu lieu au salon de l'aéroport international Maya-Maya, puis au Palais du Peuple, avant que Boni Yayi ne regagne son pays en fin d'après-midi.

[Page 2](#)

TALANGAÏ

Le marché Dragages en voie de délocalisation

L'administrateur maire de l'arrondissement 6 Talangaï, Privat Frédéric Ndéket, a annoncé la délocalisation imminente du marché Dragages, l'un des rares marchés de viande de chasse et de poissons frais à Brazzaville. Ce marché a été jugé illégal et ne devrait plus déployer ses activités sur le lieu où il est implanté actuellement.

« Nous n'avons pas voulu les déguerpir de force parce qu'il s'agit là des pères et des mères d'enfants qui ne vivent que de cette activité. Pour délocaliser ce marché, il faudrait proposer un autre espace afin de leur permettre de poursuivre l'activité », a indiqué l'administrateur maire. [Page 3](#)

DIABLES ROUGES KARATÉ

Quinze médailles gagnées au championnat sous-régional de Kinshasa

Les Karatékas congolais ont regagné Brazzaville hier, le sourire aux lèvres, après une participation globalement positive au championnat d'Afrique centrale que venait d'abriter la ville de Kinshasa, du 23 au 28 juin. Les Diables rouges, internés depuis quelques semaines à Kintélé où ils se préparent pour les prochains Jeux africains, ont épinglé quinze médailles dont cinq en or, trois en argent et sept en bronze.

« Pour une équipe qu'on vient de rajeunir, ce résultat est nettement mieux, mais il faut continuer à travailler », a estimé leur entraîneur, Fiston Moussa, pour qui le grand défi reste les jeux continentaux de septembre. [Page 16](#)

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Des clubs brazzavillois à l'affiche des finales hommes et dames

[Page 15](#)

ÉDITORIAL

Grexit

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Grexit

Ainsi donc ce que l'on croyait impossible, à savoir le « Grexit », autrement dit la sortie de la Grèce de la Zone euro, risque de se produire dans les jours à venir si les Européens ne parviennent pas à s'entendre. Et du coup, resurgissent les craintes de toute nature qui agitent depuis des mois la sphère politique et financière à propos des troubles qui pourraient secouer cette même zone.

Laissons les événements décider de ce qui arrivera dans les prochaines heures, mais interrogeons nous dès à présent sur les conséquences qu'une crise de grande ampleur frappant l'Europe par suite du défaut de paiement de la Grèce aurait sur les pays comme le nôtre. Rattaché à la Zone euro, depuis le 1er janvier 1999, le Franc CFA sert en effet de monnaie d'échange à quatorze pays africains depuis la disparition de la Zone franc. Il ne pourrait échapper à de grands troubles si la monnaie européenne commune venait à fluctuer brutalement comme le prédisent nombre d'observateurs et d'experts.

Même s'il n'est pas de bon ton, dans les milieux diplomatiques, d'évoquer ce genre de problème, la question mérite d'autant plus d'être posée qu'une bonne partie des réserves des pays ayant le Franc CFA comme monnaie commune se trouve enfermée à Paris dans les caisses de la Banque de France. Est-on certain, dans ces conditions, que si la crise grecque générerait une crise plus générale de l'Euro, ces mêmes réserves ne s'en trouveraient pas affectées ? Est-on certain que le Franc CFA lui-même ne subirait pas des fluctuations dangereuses qui affecteraient l'économie des pays qui l'utilisent ?

Souvenons-nous des conséquences qu'eut pour nous la dévaluation brutale du Franc CFA le 11 janvier 1994. Imposée par la France aux pays qui avaient cette monnaie en partage, la perte de valeur ainsi enregistrée provoqua une dérive économique que l'Afrique paya ensuite au prix fort. Elle fut à l'origine de crises sociales et de troubles politiques que nous ne devrions pas oublier dans le moment présent.

Le pire, bien sûr, n'est pas certain. Mais nous aurions tort, nous Africains, de ne pas nous interroger sur les conséquences directes et indirectes que peut avoir la faillite de la Grèce si celle-ci se confirme.

Les Dépêches de Brazzaville

CONGO-BÉNIN

Le président Thomas Boni Yayi en visite de travail à Brazzaville

Le chef de l'État béninois, Thomas Boni Yayi, est arrivé le 29 juin en fin de matinée à Brazzaville pour une visite de travail de quelques heures. Il a été accueilli à l'aéroport international Maya-Maya par son homologue congolais Denis Sassou N'Guesso. Assis au salon d'honneur pendant quelques minutes, le président Thomas Boni Yayi a ex-

pliqué que cette visite permet le renforcement des relations entre son pays et le Congo. Peu après, les deux présidents ont eu un tête-à-tête. En effet, le Congo et le Bénin entretiennent de bonnes relations ponctuées par plusieurs visites du président Boni Yayi à Brazzaville dont la dernière visite au Congo remonte à mars dernier à l'occasion d'une céré-

monie de recueillement organisée au cimetière d'Édou en mémoire d'Edith Lucie Bongo Ondimba, ex-première dame du Gabon et fille aînée du président Denis Sassou N'Guesso. Rappelons que le Congo abrite une forte communauté béninoise, active dans le petit commerce et la pêche artisanale maritime à Pointe-Noire.

Yvette Reine Nzaba

VIE DES PARTIS

Des frondeurs au sein du MSD de Blanchard Oba

La section de l'arrondissement 6 talangaï du Mouvement pour la solidarité et le développement (MSD) ne parle pas le même langage que le bureau politique du parti. Réunis le 27 juin à Brazzaville, les militants du MSD à Talangaï ont dit « oui » au changement de la Constitution du 20 janvier 2002. Ils disent également s'opposer à toute inclinaison du MSD de rejoindre l'opposition.

Cette réaction fait suite à la création par le président du parti, René Serge Blanchard Oba, d'une initiative dénommée « Alternance 2016 ». Plus loin, les militants boudent la suspension des Iers secrétaires des sections MSD de Talangaï et Djiri à savoir : Basile Ebenguï et Donatien Itoua. Ces derniers avaient pris une position contraire à celle de la direction du parti.

« La tenue des consultations politiques, préludes à la convocation du dialogue national a mis en évidence le déficit de culture démocratique et d'esprit de tolérance parmi certains partis politiques, aussi bien de l'opposition que de la majorité présiden-



Les militants du quartier 68 Talangaï

tielle. L'opinion nationale a pu observer avec indignation la prise des sanctions contre ceux-ci, pour avoir répondu à l'invitation du chef de l'État et, contre ceux-là, pour avoir dit oui au changement de la Constitution », a déclaré Basile Ebenguï, avant d'ajouter : « Au Congo, l'annonce de la tenue certaine d'un dialogue national devant statuer inévitablement sur la gouvernance électorale et la réforme des institutions de la République a donné lieu à des empoignades verbales entre les tenants du « oui » au changement de la Constitution du 20 janvier 2002 d'une part, et ceux du « non » de l'autre. Le

MSD n'a pas échappé à cette pratique car, deux membres du cabinet du président du parti ont été écartés du cabinet, pour avoir dit oui au changement de la Constitution ».

Les responsables et militants de Talangaï ont ainsi pris acte de l'interdiction qui leur est faite de continuer à parler au nom du MSD, avec toutes les conséquences que cela implique. Malgré tout, ils lancent un appel en direction de toute personne pouvant peser de tout son poids afin d'amener la direction du MSD à reconsidérer l'option prise car, indiquent-ils, sa place est à la majorité présidentielle et non ailleurs.

Josiane Mambou Loukoula

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence: Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Coordination : Rose-Marie Bouboutou
Rédaction : Rose-Marie Bouboutou, Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Mot-signet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mumbelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola
Service pré-press et contrôle de qualité :

Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau 75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

TÉLÉPHONIE MOBILE

MTN et Airtel à nouveau dans le viseur de l'ARPC

Une année après avoir écopé des sanctions disciplinaires, pour mauvais services rendus, les sociétés de téléphonie mobile, Airtel et Mtn avaient jusqu'au 30 juin pour améliorer leurs prestations. C'est ainsi que l'ARPC procédera, dès ce 1er juillet, au contrôle technique des services de ces deux opérateurs avec, éventuellement, d'autres sanctions si des défaillances sont constatées.

Avant d'amorcer cette étape, le directeur général de l'Agence de régulation des postes et communications électroniques, Yves Castanou, a fait, le 29 juin, le point de la situation au ministre des Postes et télécommunications, Thierry Mounouga. « Le 30 juin est la date buttoir qui avait été donnée aux opérateurs de téléphonie mobile, pour terminer les travaux de mise à niveau de leurs infrastruc-

tures. Nous sommes donc venus voir le ministre pour faire le point d'ensemble de la qualité du réseau afin de décider des actions à venir », précise Yves Castanou.

En amont, le régulateur a eu d'abord des entretiens, dans le cadre de l'évaluation du réseau, avec les responsables des sociétés Airtel et Mtn. Les opérateurs ont présenté au régulateur leurs résultats des travaux de mise à jour de leurs réseaux.

Constatons toujours des réelles perturbations sur ces réseaux, Yves Castanou, qui dit ne pas se limiter aux simples déclarations des opérateurs. « Nous n'allons pas nous contenter seulement de ce qu'ils nous ont dit, nous devons donc prendre trois à quatre semaines pour contrôler ce travail. Nous déploierons une dizaine d'agents sur l'ensemble du territoire, entre le 1er et le 31 juillet, pour mesurer les

indicateurs de la qualité des services avant de prendre une décision qui s'impose », a dit Yves Castanou. Au terme du contrôle, si la normalisation des services n'est pas effective, le régulateur ne tergiversera pas à frapper dur, conformément à ses prérogatives.

Rappelons que pour mauvaise qualité des services et non-respect des obligations légales, les deux opérateurs de téléphonie mobile, pourtant les plus anciens au Congo, étaient condamnés à verser chacun 1% du chiffre d'affaire. Pour ce désagrément, Mtn devait payer

1.295.369.660 FCFA, Airtel devait verser 968.346.270 FCFA.

Au sujet du trafic présumé des fréquences dans lequel certains journaux ont cité le nom du ministre Thierry Mounouga, Yves Castanou a souligné que cela n'était qu'une simple allégation. Il s'agissait plutôt du trafic des Sim box, par un réseau pirate entretenu en complicité avec quelques expatriés. Ce réseau a été démantelé, il y a deux mois, par l'ARPC en collaboration avec le ministre des Postes et télécommunications.

Firmin Oyé

FAUNE

Six braconniers interpellés dans la Lékoumou

L'information est donnée par le Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (Palf), le 29 juin à Brazzaville. Elle concerne l'arrestation de six braconniers dans la concession forestière Sicofor, située dans le département de la Lékoumou.

En possession de trois cent quatre-vingts kilogrammes de viande de brousse et une arme de guerre, ces braconniers ont été interpellés par les éco-gardes. Dans un communiqué de presse, le projet rappelle que « l'abattage de cette quantité d'animaux pour la viande de brousse est complètement insoutenable et menace la survie de la faune des forêts du Congo ». Et d'indiquer que les six braconniers ont été interpellés suite à plusieurs infractions. D'une part, ils sont récidivistes pour l'abattage des espèces intégralement protégées et, d'autre part, cette opération s'est déroulée dans une zone interdite. Plus encore, ces personnes sont illégalement en possession d'une arme de guerre. Toute la viande de brousse retrouvée dans la voiture a été confisquée et la voiture a été mise en fourrière. Des amendes sont annoncées pour ces délinquants. Cependant, les termes de la loi n° 37-2008 indiquent que les six braconniers peuvent recevoir une peine allant jusqu'à cinq (5) ans de prison ferme avec des amendes oscillant entre 500.000 CFA et 5 millions francs CFA.

Fortuné Ibara

MUNICIPALITÉ

Vers la délocalisation du marché dragage à Talangai

Le maire de Talangai, le 6^e arrondissement de Brazzaville, Privat Frédéric Ndéket, a annoncé la délocalisation imminente du marché de nuit communément appelé « dragage », situé le long du trottoir de l'avenue Marien-Ngouabi, dans les environs de l'hôpital de base de Talangai.

« Je suis actuellement en pourparlers avec les vendeurs de ce marché qui pourtant, n'est pas sous tutelle de la mairie. La preuve en est que ces derniers ne paient pas les taxes municipales. Il s'agit là d'un marché illégal », a indiqué Privat Frédéric Ndéket.

Le marché de nuit « dragage », basé au quartier Kanga-Mbadzi, est réputé pour la vente de la viande de brousse et du poisson d'eau douce. Créé depuis plusieurs décennies, ce marché compte des centaines de vendeurs.

« En tant que premier citoyen de cet arrondissement, nous n'avons pas voulu les déguerpier de force parce qu'il s'agit là des pères et des mères d'enfants qui ne vivent que de cette activité. Pour délocaliser ce marché, il faudrait leur proposer un autre espace afin de leur permettre de poursuivre leur activité », a ajouté le maire qui a annoncé être en pourparlers avec le ministère de l'Aménagement du territoire pour trouver une solution à ce problème.

Ce marché est assez enclavé, car entouré par les maisons privées et les logements sociaux du quartier M'pila. Il accueille chaque soir, plusieurs clients à la recherche du poisson, de la viande et des légumes. On y trouve aussi d'autres biens de consommation courante. Tels que les condiments de cuisine, les fruits, le poisson salé et fumé.

Fortuné Ibara

JEUX AFRICAINS DE BRAZZAVILLE

L'UPJ se dit prête à apporter sa pierre à l'édifice

En séjour de travail à Brazzaville, la présidente de l'Union panafricaine de la jeunesse (UPJ), Francine Mulumba, a sollicité le soutien du ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso, pour que les jeunes volontaires puissent participer à l'organisation de cet événement à travers cette institution

Selon la présidente de l'UPJ, tous les Etats africains doivent contribuer à la bonne réussite des 11^{es} Jeux

comité d'organisation.

« Le ministre a promis qu'il soutiendra cette initiative, tout en demandant à l'UPJ de fournir de plus en plus des efforts visant à défendre les intérêts de la jeunesse africaine. Il est aussi question pour nous, à travers le ministre de la Jeunesse, de présenter nos remerciements au président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, pour avoir

ratifs de la journée africaine de la jeunesse qui sera célébrée en novembre prochain. Ce sera en prélude au sommet des chefs d'Etats et de gouvernement de l'Union africaine à Addis-Abeba en Ethiopie. A l'issue de cette messe de la jeunesse, des recommandations fermes seront prises sur les questions qui minent actuellement le continent, parmi lesquelles la lutte contre le terrorisme et la fièvre hémorragique à virus Ebola. « La jeunesse africaine doit cesser d'être manipulée. Nous devons préserver la paix, la stabilité et surtout la souveraineté de l'Afrique. L'Afrique est en train de traverser des moments très difficiles », a conclu Francine Mulumba.

Rappelons que l'UPJ est l'organe de coordination des organisations de jeunesse aux niveaux national, régional et continental en Afrique. Elle est l'agence consultative en matière de jeunesse de la Commission de l'Union Africaine et œuvre pour la concrétisation des idéaux et des stratégies de l'Union africaine, à travers notamment l'unité, la paix, la démocratie, le développement soutenu et l'intégration africaine. Après sa revitalisation en 2008, suite à la décision du sommet des chefs d'Etat et des gouvernements en juillet 2006, et l'installation de son siège à Khartoum depuis le 25 Mai 2011, l'UPJ œuvre actuellement à la réalisation du plan d'action de la décennie de la Jeunesse africaine.

Parfait Wilfried Douniama



Le ministre Anatole Collinet Makosso s'entretenant avec Francine Mulumba; crédit photo Adiac

africains dits du cinquantenaire, prévus du 4 au 19 septembre prochain, à travers la mise à disposition du pays hôte, par exemple, des jeunes bilingues. Sur le plan technique, le continent dispose également des jeunes qui peuvent participer aux réflexions dans le cadre de ce grand rendez-vous de la jeunesse. C'est ainsi, qu'elle s'est félicitée de la participation du Conseil national de la jeunesse du Congo à travers l'un de ses membres dans le

accepté d'abriter les Jeux africains. Tous les Etats africains doivent se mobiliser en solidarité avec le Congo pour la réussite de l'organisation », a invité Francine Mulumba.

La Rd-congolaise a ensuite évoqué avec le ministre congolais de la Jeunesse et de l'éducation civique, président du Comité technique spécialisé sur la jeunesse, la culture et les sports de l'Union africaine, les prépa-

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

 **LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE**

**CONTACTEZ
NOUS**

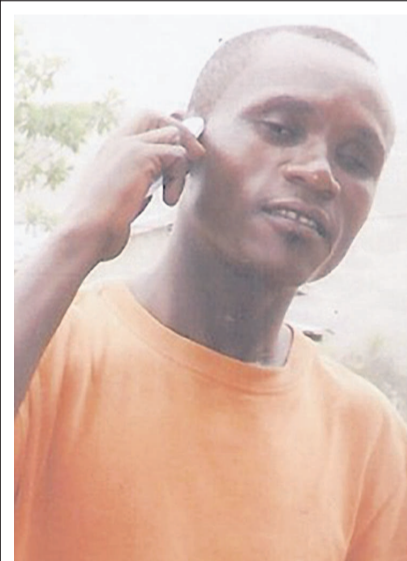
84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



AVIS DE RECRUTEMENT

Société de la place exerçant dans le secteur BTP. Recrute à
Pointe-Noire, un mécanicien chargé
d'Assurance et sinistre ;
assistant ressource humaine.

Pour tout renseignement veuillez contacter les numéros ci -après :
06 648 47 27 / 05 304 63 92



NÉCROLOGIE

Wilfried Olo (Willy Moudzora), agent des
Dépêches de Brazzaville, Ekombissa Baracouda
(chef du quartier Magnanga 16 manguiers),
Norland Akounda (Mandzaka ma nkoyi), Ayayi
(Opinto de Paris), Wilfrid Nianga Ibara Issongo
(Holywood), Ya Touska, Ya Guype, informent
parents, amis et connaissances, le décès de leur
fils et frère Wilfried Kineme, survenu le 19 juin
2015 à la suite d'un accident de circulation.
La veillée mortuaire se tient au quartier 16 manguiers
Magnanga (arrêt la ferme).
L'inhumation aura lieu le jeudi 2 juillet à
Brazzaville.

OFFRE

VENTE DE PARCELLE ET LOCATION DE RESIDENCE

*** PARCELLE A VENDRE AVEC MAISONS**

99, RUE OSSELE MOUNGALI BRAZZAVILLE, VERS LE MARCHÉ

*** RESIDENCE A LOUER :**

QUARTIER SANS FILS COMPORTANT :
IMMEUBLES AVEC 5 APPARTEMENTS

CHAQUE APPARTEMENT COMPREND :

CHAMBRES + SALON + CUISINE
+ 2 SALLES DE BAIN

*** CONTACT :**
01 201 96 90

IDÉES- FORCES, SUJETS EN DÉBAT

Anecdotes, petites phrases, cris du coeur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

« ...Ce qui accroît la liberté augmente d'autant la responsabilité. Le journaliste, par la transversalité de ses relations avec la société, ceux qu'il côtoie comme ceux qu'il informe, des gens les plus modestes aux grands de ce monde, est porteur d'une importante responsabilité. »

Philippe Pujol, journaliste, lauréat 2014 du prix Albert-Londres, auteur de «French Deconnection», Leçon inaugurale de la soirée de remise des diplômes de l'Institut Français

« La lutte contre le terrorisme, le djihadisme et l'islamisme radical est une guerre de civilisation que nous ne pouvons pas perdre. »

Manuel Valls, Premier ministre de France, Europe 1, 28 juin 2015

« Faire de la politique requiert que l'on n'ait plus de liberté »

Safiathou Lopez/ Zongo, entrepreneur burkinabè, le Faso.net, 4 mars 2015

« La république n'est pas un acquis figé et immuable, sa signification n'est pas univoque. »

Béligh Nabli, Maître de conférences à Sciences-Po Paris, Libération, 20 février 2014

« Toute entreprise se doit de penser son futur à l'aube des nouvelles technologies, sans quoi elle ne survivra pas »

Thierry Petit, vice-président de France Digitale, Le Point, 29 juin 2015

ÉDUCATION

L'École militaire distingue ses meilleurs élèves de l'année

Eddy Yaya le major de sa promotion. Il est inscrit au tableau d'honneur des impétrants admis à la fin de l'année scolaire 2014-2015 à l'École militaire préparatoire Général-Leclerc (EMPGL). Trois temps forts ont marqué cette cérémonie organisée le samedi 27 juin. Il y a eu : la passation du fanion, l'adieu de la promotion sortante, la proclamation des résultats annuels suivie de la remise des prix et des dons par l'Association des anciens enfants de troupe du Congo. Au plan pédagogique les résultats se présentent comme

suit : 98,14% de taux de réussite dans les classes de 6ème ; 100% dans les classes de 5ème ; et 95,83% dans les classes de quatrième, soit un taux de réussite de 97,99% dans l'ensemble des classes de passage du collège. Par ailleurs, les classes de Seconde et Première affichent quant à elles un taux de réussite de 100%, ce qui donne un taux de réussite globale de 98,99% pour toute l'école. « Deux élèves par contre ont été admis au baccalauréat français car inscrits au lycée Saint Exupéry. Et ce bac français a été obtenu avec

mention. Cinq autres élèves répartis entre les classes de Quatrième et Première fréquentent le même établissement. Ils affichent de bons résultats et un comportement exemplaire », a déclaré dans son mot de circonstance le commandant de l'EMPGL, le colonel Antoine Moukili.

« Je suis très content d'être sorti une fois de plus majeur de l'école. Le secret, c'est le travail », confie l'élève Eddy Yaya, qui encourage les autres élèves à beaucoup lire et à croire en ce qu'ils font.

Guillaume Ondzé

DÉPARTEMENT DE LA LÉKOUMOU

SANTÉ

3^e passage de la campagne d'offre de soins aux peuples autochtones

La direction départementale de la santé de la Lékoumou en partenariat avec l'UNICEF a donné le 17 juin dernier à Sibiti le coup d'envoi du 3^e passage de la campagne d'offre de soins aux peuples autochtones.

Cette campagne de soins a été administrée au campement des peuples autochtones en pré-

sence du chef de service administratif et financier Dieudonné Ndjimbi Tchibinda, représentant le directeur départemental de la santé empêché. Notons que ces soins sont axés sur la consultation prénatale, la consultation post-natale, le planning familial, la vaccination contre les grossesses non désirées.

ENTREPREUNARIAT

Journées portes ouvertes sur les TPPME

Des journées portes ouvertes se sont tenues récemment à Sibiti, sur les mesures d'appui et d'accompagnement en faveur des Très petites, petites et moyennes entreprises (Tppme).

A cette occasion deux thèmes ont été débattus, à savoir, « la place et le rôle de la très petite, la petite et la moyenne entreprise locale dans la politique de diversification de l'économie nationale » et « les problématiques du financement de la très petite, la petite et la moyenne entreprise locale ». Au cours de ces débats, les participants ont suivi

avec attention les explications liées aux différents thèmes, avant de soutenir ce genre d'initiatives qui concourent à l'épanouissement économique de notre pays. Dans son discours de circonstance, le directeur départemental des Petites et moyennes entreprises de la Lékoumou, Bouka Bouka a mis en exergue les efforts du Gouvernement de la République, quant au soutien qu'il accorde aux Très petites, petites et moyennes entreprises au Congo.

FAC

Sibiti a vibré au rythme du 54^e anniversaire

Le préfet du département de la Lékoumou, André Ovu a supervisé le 21 juin dernier à Sibiti, le défilé militaire marquant le 54^e anniversaire de la création des Forces Armées Congolaise(FAC) et la Gendarmerie Nationale.

À cette occasion, plusieurs activités ont été réalisées à savoir : un culte œcuménique en la paroisse de notre Dame de Lourdes de

l'église Catholique, le prélèvement gratuit de la tension artérielle, la remise des dons et des vivres aux personnes vulnérables, l'organisation d'un semi-marathon de 21km à travers les artères de la ville de Sibiti et les rencontres sportives du ballon militaire au stade omnisport de cette ville urbaine.

Source : ACI

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09
Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gouesso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville
L'actualité au quotidien

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45|06 992 04 91-Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Techniques de rédaction administrative	4 jours	6 au 9 juillet 2015
Bilan de compétences et plan de carrière	4 jours	13 au 17 juillet 2015
Construire sa stratégie logistique	4 jours	21 au 24 juillet 2015
Pratique de la gestion des stocks et des approvisionnements	4 jours	21 au 24 juillet 2015
La gestion de la relation client (GRC ou CRM) : enjeux et fondamentaux	3 jours	28 au 30 juillet 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.



Une expertise à votre portée

FORMATION - CONSEIL - ASSISTANCE TECHNIQUE

FRANCE

Deux dirigeants d'Uber en garde à vue à Paris

Deux dirigeants d'Uber ont été placés lundi en garde à vue par la police judiciaire parisienne dans une enquête sur leur application mobile UberPop. Cette enquête avait été ouverte avant la violente mobilisation des taxis.

Voilà une information qui devrait ravir les taxis traditionnels. Deux dirigeants d'Uber - Thibaud Simphal, directeur général d'Uber France, et Pierre-Dimitri Gore Coty, directeur pour l'Europe de l'Ouest - ont été placés, lundi 29 juin, en garde à vue par la police judiciaire parisienne, ont affirmé à l'AFP des sources judiciaires et proches du dossier. En cause, l'application UberPop qui se trouve sous le coup d'une enquête depuis le 27 novembre 2014, soit avant la violente journée de mobilisation des taxis contre le travail clandestin dans leur secteur.

Selon l'enquête en cours, l'application offrirait un système d'«organisation illégale» de

mise en relation de clients avec des particuliers pour les transporter contre rémunération mais sans s'acquitter de charges sociales. Ce service est ainsi dans le viseur de la loi Thévenoud du 1^{er} octobre 2014 qui a renforcé les sanctions. En mars, le siège parisien d'Uber France avait été perquisitionné. De la documentation, des téléphones portables et des ordinateurs avaient alors été saisis.

Uber en guerre contre la loi Thévenoud

L'enquête vise également des faits présumés de «conservation illégale de données à caractère personnel au-delà de la durée prévue préalablement à la mise en œuvre

du traitement», a précisé la source judiciaire à l'AFP. Ce volet porte sur la collecte des données des clients et de possibles infractions à la loi informatique et libertés de 1978.

De son côté, Uber conteste depuis plusieurs mois la loi Thévenoud qui encadre l'activité des voitures de transport avec chauffeur (VTC). La maison-mère américaine a déposé deux plaintes contre la France auprès de la Commission européenne, afin d'obtenir l'annulation de cette loi.

Jeudi soir, après avoir reçu des représentants des taxis, le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve avait multiplié les gestes de fermeté. «UberPOP est un service illégal, il doit être fermé», avait-il martelé tout en reconnaissant que seule la justice pouvait prononcer une telle fermeture.

AFP

TRIBUNE LIBRE

L'émergence économique des pays d'Afrique subsaharienne d'ici à 2025 : utopie ou réalité ?

L'année 2025 a été retenue par plusieurs dirigeants des pays d'Afrique subsaharienne comme l'ultime date pour converger leurs économies vers celles des pays riches. Cet audacieux pari peut devenir une réalité structurante si, dans leur trajectoire de développement, les économies des pays concernés améliorent continuellement leur attractivité économique, et accèdent au statut de Nouveau Pays Riche, ultime niveau avant celui de Pays Riche ou Industrialisé sur l'échelle mondiale du Développement.

L'attractivité économique est la capacité d'une économie à attirer continuellement les flux d'investissements directs étrangers et à créer de la richesse, grâce à l'assainissement de sa gouvernance, à la rationalisation de l'organisation de ses activités économiques et au développement de l'incitation de son milieu d'affaires. Elle est mesurée par le rapport entre les flux d'investissements internationaux reçus et le Produit intérieur brut généré par un pays. Cet indicateur synthétique de la performance économique est connu sous le nom de taux d'investissement.

Sa variation sur une longue période permet de distinguer les pays en voie de développement en divergence économique de ceux qui sont en convergence économique avec les pays riches. Les pays divergents ont une attractivité économique très faible par rapport à celle des pays riches, et se maintiennent dans la trappe de la pauvreté, à cause de leur incapacité à résorber les déficits liés aux distorsions structurelles. Les pays convergents ont une forte attractivité économique et peuvent devenir des Nouveaux Pays Riches, s'ils améliorent leur capacité à résorber leurs déficits structurels.

Les rapports sur le développement économique et sur le climat des affaires dans le monde de 2015, publiés par la Banque Mondiale, montrent qu'entre 2004 et 2015, les économies de l'Afrique subsaharienne se divisent en deux grands groupes essentiels :

- **les économies en divergence économique** avec les pays riches qui ne créent pas assez de richesse et attirent faiblement les flux d'investissements internationaux. Leur émergence économique à l'horizon 2025 est incertaine. Ce groupe est tiré vers le haut par les Lionceaux d'Afrique, économies ayant obtenu une forte croissance du taux d'investissement entre 2004 et 2015, mais souffrant encore des déficits structurels. Dans ce groupe, le Congo a vu son taux d'investissement passer de 20,9% en 2004 à 34% en 2015, comme le Cameroun (de 16,5% à 20,3%), le Gabon (de 22,4% à 29,4%), le Tchad (de 22,6% à 32,9%), le Mali (de 28,2% à 32%), du Niger (de 23,2% à 40,8%), de la RDC (de 14,3% à 22,7%), de l'Angola (de 12,6% à 14,6%) et de la Côte d'Ivoire (de 13,9% à 16,3%).

Les financements de leurs économies par les fonds gouvernementaux, par ceux provenant des institutions de Bretton Woods et d'autres partenaires, améliorent faiblement leur cadre institutionnel et managérial et rendent peu incitatif leur climat d'affaires. Si les réformes nécessaires ne sont pas entreprises efficacement, au mieux, ces économies stagneront à leur niveau actuel à l'horizon 2025. Au pire, elles régresseront vers la base de l'échelle mondiale du Développement, où sombrent déjà les économies les moins avancées ;

- **les économies en convergence économique** avec les pays riches pour lesquels l'émergence économique à l'horizon 2025 sera certaine. Ce sont les Lions d'Afrique, pays ayant une croissance soutenue du taux d'investissement, une gouvernance, un cadre organisationnel et managérial relativement sains, et bénéficiant d'un milieu d'affaires incitatif. Parmi ces pays, certains ont stabilisé leur taux d'investissement comme l'Afrique du Sud, où ce taux est passé de 19,9% en 2004 à 19,5% en 2015, et le Sénégal avec un taux de 26,3% contre 26,2%. D'autres pays ont connu une légère augmentation de ce taux comme le Ghana, où il est passé de 22% à 25,9%, le Kenya (de 17,2% à 20,7%), le Burundi (de 18,1% à 18,7%). Le Nigéria est le seul Lion d'Afrique où ce taux a baissé en passant de 16% à 15,2%. Dans cette dernière trappe, l'Afrique du Sud a atteint sa maturité économique. C'est le seul Lion d'Afrique qui fait partie des économies émergentes du monde et qui figure depuis 2005 dans le palmarès des BRICS (Brésil, Russie, Chine, Afrique du Sud), économies en développement les mieux intégrées dans l'économie mondialisée, et appelées à remplacer les Tigres (Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hong Kong), Nouveaux Pays Riches qui ont terminé leur trajectoire du Développement.

La maturité économique des Lions d'Afrique dépend de la capacité de chacun de ces félins, à capter continuellement les afflux importants d'investissements internationaux, à développer la saine administration et à inciter son climat d'affaires.

Ainsi, le processus d'émergence économique exige-t-il une réelle prise de conscience du Développement, accompagnée d'un travail méthodique mobilisant l'ensemble des acteurs de la vie économique pour qu'il devienne une réalité structurante. Les Lions d'Afrique, en continuant d'améliorer leur attractivité économique, pourront devenir à l'horizon 2025, des Nouveaux Pays Industrialisés.

Quant aux Lionceaux d'Afrique, les meilleurs parmi eux pourront devenir au moins des Lions d'Afrique, s'ils ont le courage de réaliser les réformes nécessaires pour résorber les déficits de la gouvernance, organiser rationnellement leurs activités économiques et rendre plus incitatif leur milieu d'affaires.

L'horizon 2025 risque d'être un long cauchemar pour les Lionceaux d'Afrique les moins engagés et les moins entreprenants.

Emmanuel OKAMBA,
Maître de Conférences HDR en Sciences de Gestio

COMPRENDRE l'Afrique qui bouge



<http://magazinedelafrique.com>

Également disponible
sur l'App store et l'Android market

<http://africanbusinessmagazine.com/subscribe/>

TCHAD

Un nouvel attentat terroriste fait 17 morts à N'Djamena

L'attaque s'est produite ce lundi dans la matinée lors d'une opération policière contre les éléments de Boko Haram. Le tout dernier bilan encore provisoire fait état de 17 morts, dont 6 policiers et plusieurs blessés.

D'après les sources policières citées par l'AFP, l'attentat s'est produit à sept heures du matin dans un quartier du troisième arrondissement de N'Djamena, où se seraient retranchés des islamistes. C'est à l'arrivée des forces de l'ordre que les kamikazes ont fait sauter leur ceinture explosive. Au moins « six policiers, onze éléments de Boko Haram et un agent national pour la sécurité tués », rapporte la même source.

En effet, lors de l'opération menée par la police tchadienne, plusieurs ceintures bourrées d'explosifs ont été saisies. Pour l'heure, tous les axes stratégiques de la capitale N'Djamena sont quadrillés par les forces de l'ordre. Selon les autorités de ce pays, l'opération lancée depuis quelques jours, vise à démanteler le réseau criminel et de ceux qui ont été à l'origine du double attentat du 15 juin dernier à



Les deux attentats-suicides à N'Djamena ont fait une centaine de blessés. Crédits : STRINGER/REUTERS

N'Djamena.

L'enquête progresse

Ce nouvel attentat intervient deux semaines après le double attentat à N'Djamena qui a coûté la vie à 24 personnes et blessées 101 personnes. L'attaque de ce lundi et celles de la mi-juin n'ont jusqu'alors pas

été revendiquées, pourtant toutes les suspicions sont diligentées contre la nébuleuse Boko Haram.

Selon le procureur de la République de N'Djaména, Alghassim Khamis, une soixantaine de ressortissants du Cameroun, du Nigéria, du Mali et du Tchad ont été interpellés.

« Certaines interpellations ont été réalisées grâce au concours actif de la population qui a dénoncé à la police tout comportement suspect, et à la coopération judiciaire entre le Niger et le Tchad d'une part, et entre le Cameroun et le Tchad d'autre part », a indiqué Al-

ghassim Khamis.

Le magistrat chargé du dossier a par ailleurs fait savoir que l'un des kamikazes, serait déjà clairement identifié. C'est « un certain Issa Oumar alias Issa Tchouloum. Les recherches sont en cours pour appréhender les principaux responsables du réseau terroriste clairement et nommément identifiés », a-t-il précisé.

Le 27 juin, la police, la gendarmerie et la garde nomade tchadiennes ont transporté des convois de « sans-papiers » à la frontière camerounaise. Parmi ces étrangers présentés comme étant en « situation irrégulière », on retrouvait essentiellement des Camerounais, des Nigériens et d'autres ressortissants de pays de la sous-région.

Depuis le début de l'année, le Tchad a engagé environ cinq mille de ses soldats aux côtés des soldats nigériens et nigériens pour combattre les islamistes Boko Haram en territoire nigérian. Le chef de la nébuleuse, Abubakar Shekau, a menacé à plusieurs reprises de s'en prendre aux intérêts tchadiens, si le pays continue la lutte contre leur position.

Fiacre Kombo

BURUNDI

L'ouverture des bureaux de vote retardée par des attaques de certains groupes armés

Plusieurs centres de vote auraient été attaqués durant la nuit du 28 au 29 juin, la veille des élections législatives et communales marquant la première étape du processus électoral controversé dans le pays. Le président sortant, Pierre Nkurunziza ayant décidé de présenter sa candidature pour briguer un troisième mandat que ses adversaires jugent anticonstitutionnel.

La nuit du 28 au 29 juin, certains groupes armés auraient tenté d'attaquer les centres de vote à Cibitoke et à Jabe, deux quartiers contestataires de Bujumbura, la capitale du Burundi, selon le dg-adjoint de la police, le général Godefroid Bizimana « tirant et lançant des grenades », sans causer de graves dégâts, mais retardant l'ouverture des bureaux de vote. Six policiers auraient été légèrement blessés.

Noël Ndong

GRÈCE

Alexis Tsipras dit non à la proposition européenne et invite les Grecs à se prononcer

La zone connaît des turbulences. Les négociations sur la dette entre le Premier ministre grec Alexis Tsipras et ses créanciers européens ainsi que le Fonds monétaire international (FMI) ont de nouveau échoué le 26 juin.

Alexis Tsipras a rejeté le dernier plan de renflouement proposé par l'Union européenne et le FMI, en échange de réformes et mesures budgétaires, relevant qu'il « ne peut être accepté », du fait qu'il contient des mesures « récessives » et un programme de financement sur 5 mois « tout à fait insuffisant », selon le Gouvernement grec.

Quelques griefs soulevés par Athènes

« La proposition des institutions (UE, FMI) au Gouvernement grec était de légiférer immédiatement sur des mesures profondément récessives (...) en tant que condition d'un financement sur cinq mois, cependant tout à fait insuffisant », a indiqué le gouvernement grec.

La proposition de l'Union européenne et du FMI prévoit notamment de verser à Athènes

1,8 milliard d'euros en urgence, moyennant un vote du Parlement grec, pour éviter le défaut de paiement au 30 juin, date à laquelle la Grèce doit rembourser un prêt de quelque 1,5 milliard d'euros au FMI. Une partie des

A quelques jours de l'expiration du plan d'assistance financière, l'ancien patron du FMI, Dominique Strauss-Khan (DSK) a publié ses propositions pour sortir la Grèce de la crise. Dans une déclaration de 3 pages, intitulée « Apprendre de ses erreurs », DSK appelle les Européens à accepter une suspension temporaire des paiements d'Athènes

12 milliards serait ensuite versée en fonction de la mise en oeuvre concrète des mesures votées. Pour le Gouvernement grec, cette proposition « laisse un important trou de financement pour une période d'extension de 5 mois » et ne prend pas en compte « les mesures récessives et socialement destructrices », et mènerait à « un nouveau mé-

morandum (d'austérité) à la fin d'année », soulignait que la « proposition ne contient par la moindre liquidité et ne compense pas le refus [...] ».

Auparavant, les créanciers grecs avaient réclamé la suppression de la retraite anticipée, des changements dans l'âge de la retraite, une modification de la TVA et une augmentation des impôts. « Si

nous n'aboutissons à rien, j'estime qu'il faudra recourir au peuple », a déclaré le ministre grec du travail, Panos Skourletis.

Les législatives, la fin des politiques d'austérité ?

Quelques 10 millions de Grecs vont voter le 5 juillet, leurs députés. Ce qui pourrait porter au pouvoir le parti de la gauche

radicale Syriza d'Alexis Tsipras, grand favori du scrutin. Le principal enjeu du scrutin est la poursuite ou non, des politiques d'austérité.

En cas d'élection à la majorité absolue du parti anti-austérité d'Alexis Tsipras, « il n'y aura plus de troïka » à Athènes. Si les Grecs votent massivement en faveur du parti d'Alexis Tsipras, leur pays pourrait sortir de l'Union européenne et battre leur propre monnaie. On n'en est pas encore là. Pour la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, la sortie de la Grèce de la zone euro est désormais « une possibilité ». Pour sa part le ministre français des Finances, Michel Sapin, cette sortie « n'est pas un drame ».

Au 30 juin, la Grèce devra rembourser au FMI 1,6 milliard d'euros de prêts. Le Premier ministre Alexis Tsipras, la chancelière Angela Merkel et le président français François Hollande doivent se rencontrer le 1er juillet en marge d'un sommet consacré à la coopération avec les États latino-américains.

N.Nd.

AFRIQUE CENTRALE

Les journalistes appelés à jouer « les chiens de garde de la démocratie »

Des journalistes de cinq pays d'Afrique centrale (Cameroun, Congo, RCA, RDC et Tchad) réunis à Kinshasa, les 22 et 23 juin, ont échangé sur les « Médias, élections et Développement en Afrique Centrale. »

Durant les deux jours de travaux, ils ont passé en revue la situation qui prévaut dans cet espace sous-régional. Au menu, les défis que représentent les futures échéances électorales et cette aspiration des populations à la démocratie, à la bonne gouvernance, à la paix et au développement. Des défis qui interpellent, ont-ils reconnu, leur responsabilité en tant que leaders et faiseurs d'opinions. Dans ce qu'ils ont considéré comme « L'appel de Kinshasa », ils ont envoyé un message poignant et citoyen à différents acteurs politiques et civils. On peut lire cette invite aux gouvernants de s'investir « pour le respect des textes, à l'organisation des élections réellement libres, démocratiques et transparentes dans un climat apaisé. » Le même message cible aussi les populations appelées à « s'approprier le processus électoral de manière responsable ; à remplir leur devoir civique et à demeurer vigilantes à toutes les opérations électorales. »

Pour y arriver, les médias ne sont pas épargnés, eux dont le rôle est « cardinal dans la société ». Il leur est interdit « toute manipulation de l'opinion », de céder « aux pressions, d'où qu'elles viennent en demeurant réellement le chien de garde de la démocratie et de la société. » Cet atelier était organisé par l'USYPAC, avec l'appui de la Fondation Friedrich Ebert (FES). La délégation de Brazzaville était conduite par Édouard Adzotisa, secrétaire général de la Fésytrac (CSTC).

Jocelyn Francis Wabout

INFRASTRUCTURES

L'Afrique bénéficiera des investissements de la BAII, selon Donald Kaberuka

Près d'une soixantaine d'États fondateurs, dont la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Australie ont signé le lundi 29 juin à Pékin les statuts de la Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (BAII), lancée à l'initiative de la Chine.

Présent sur le lieu de cet événement, le président de la Banque africaine de développement (Bad), Donald Kaberuka, a dit espérer que l'Afrique bénéficiera des investissements de la nouvelle institution financière des pays d'Asie. « Nous travaillons avec les pays asiatiques pour assurer que les investissements de la BAII bénéficient aux pays africains », a-t-il déclaré à la presse. « Cette banque va investir l'épargne asiatique sur les entreprises rentables. Nous soutenons fortement cette initiative car ce serait un autre véhicule d'investissements. Nous sommes en train de créer des véhicules d'investissements pour permettre à l'Afrique de bénéficier de telles entreprises », a ajouté Donald Kaberuka. Il profitera de son séjour dans la capitale chinoise pour discuter des stratégies permettant aux pays africains de bénéficier des investissements de la BAII dans le domaine des infrastructures. Selon le président de la Bad, l'ins-

titution avait dépensé 28 milliards de dollars dans les infrastructures au cours des dix années passées, qui se traduisent en 80 milliards de dollars, équivalent des bénéfices des économies locales. L'Afrique, a-t-il indiqué, avait en principe besoin de 95 milliards de dollars chaque année pour financer les projets de routes, d'électricité et de ports, mais le continent manque de sources financières pour ces initiatives. « Nous voudrions travailler avec les pays asiatiques pour voir comment étendre certains programmes d'investissements sur les majeurs projets d'infrastructures africains », a fait savoir Donald Kaberuka.

D'après un livre blanc du Bureau d'information du Conseil d'Etat publié en 2014, la Chine a réalisé 86 projets d'infrastructures en Afrique entre 2010 et 2012, et les entreprises chinoises ont amené les capitaux et les technologies au continent.

Le président chinois Xi Jinping a qualifié la cérémonie de signature de l'accord entérinant les statuts de la nouvelle banque asiatique qui est dotée d'un capital de 100 milliards de dollars « d'étape d'importance historique ». « Notre initiative est conçue pour répondre aux besoins de développement des infrastructures en Asie (...) mais aussi pour approfondir les coopérations régionales », a-t-il affirmé. Les autorités chinoises ne cachent pas leur intention de faire de la BAII un instrument de « soft power », dont pourraient profiter à plein les entreprises du pays en quête de débouchés internationaux.

Lancée en grande pompe fin 2014, cette nouvelle institution

doit être opérationnelle d'ici à décembre et contribuer à financer des travaux d'infrastructures en Asie, région où les investissements dans ce domaine font souvent défaut. Pékin réussi à rallier au projet nombre de pays occidentaux, mais pas les Etats-Unis ni le Japon, respectivement la 1^{ère} et la 3^e économies mondiales. « Cela apportera de nouvelles opportunités à nos entreprises, et promouvra une croissance durable à travers l'Asie », s'est félicitée la ministre singapourienne des Finances, Josephine Teo.

Si plusieurs pays ont adhéré à la BAII, Washington a, en ce qui le concerne, exprimé de vives réserves vis-à-vis de celle-ci, s'inquiétant de son manque de transparence, de sa rivalité avec les organisations de développement existantes, ainsi que du risque que Pékin l'utilise pour ses propres intérêts géopolitiques. Ces réserves s'expliquent aussi au fait que la BAII constitue de facto un contrepoids au contrôle exercé par les Etats-Unis sur la Banque mondiale (BM) et - aux côtés du Japon - sur la Banque asiatique de développement.

Le fonctionnement de la BAII, dont le siège sera situé à Pékin, accorde à la Chine un rôle prédominant, du fait même qu'elle en est, de très loin, le plus important contributeur, avec environ 30% des parts. L'Inde est le deuxième plus gros contributeur de l'institution avec 8,4% des parts, suivi par la Russie disposée à apporter 6,5%. Parmi les Etats non asiatiques membres fondateurs, l'Allemagne est le principal contributeur avec 4,5% des parts, suivie de la France à hauteur de 3,4% et du Brésil avec 3,2% des parts.

Nestor N'Gampoula



COGRAMAT

Promotion début saison sèche

-20 % sur tous les tarifs publics

Jusqu'au 31 juillet 2015(*)

Tél : 06 688 20 48

(*) Dans la limite des stocks disponibles

Société Congolaise des Granulats et Matériaux

Avenue de la Pointe Hollandaise

Mpila - Brazzaville

CÔTE D'IVOIRE

L'ONU proroge sa mission pour une durée d'un an

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté, le 25 juin, une résolution prorogeant le mandat de l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (Onuci) jusqu'au 30 juin 2016.

Du même coup, l'ONU proroge jusqu'à cette même date l'autorisation de soutien des Forces françaises à l'Onuci « dans la limite de leurs moyens et dans leurs zones de déploiement », indique un communiqué de l'organisation mondiale.

Les Nations unies maintiennent également le mandat de l'Opération en matière de protection des civils, d'appui politique, de soutien en matière de sécurité, de désarmement-démobilisation-réintégration (DDR), de réforme de la sécurité, de droit international humanitaire et des droits de l'homme, d'aide humanitaire, ainsi que son mandat de surveillance de l'embargo sur les armes, d'information et de protection du personnel des Nations unies.

En outre l'Onuci s'est vu confier la mission d'offrir ses bons offices aux autorités ivoiriennes durant toute la période menant à l'élection présidentielle de 2015, ainsi que la tâche d'aider le gouvernement ivoirien, à sa demande, à organiser cette élection en lui fournissant « un soutien logistique limité ».

La Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, Zainab Hawa Bangura, a salué l'engagement signé par 47 commandants des Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) de lutter contre la violence sexuelle et d'assurer le respect des droits de l'homme internationaux et du droit humanitaire.

Noël Ndong

JUSTICE

Affaire Hissène Habré : de solides preuves à présenter au tribunal

Au cours d'une conférence de presse le 29 juin à Dakar, au Sénégal, la présidente du collectif des avocats des victimes de Hissène Habré, Jacqueline Moudeina a évoqué la pertinence de ces preuves et noté que le procès y relatif qui se tiendra le 20 juillet « marquera un tournant pour la justice en Afrique »

« Les preuves qui seront présentées au procès sont solides, surtout les documents de la DDS (Direction de la documentation et de la sécurité, police politique tchadienne) qui démontrent qu'il y avait un lien direct de supérieur à subordonné entre Habré et la direction de la DDS », a assuré l'avocate. « Ce procès sonnera

comme un signal d'alarme pour tous les dictateurs qui devront un jour être rattrapés par leurs crimes », a-t-elle souligné, ajoutant que plus de 4000 victimes directes et indirectes seront parties civiles au cours des audiences. Le tribunal a également prévu « de faire comparaître 100 témoins qu'il a pris en charge », a

précisé l'avocate. L'ancien président tchadien est détenu depuis juillet 2013 à Dakar, où il a trouvé refuge après avoir été renversé en 1990 par l'actuel président Idriss Deby Itno. Poursuivi pour crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de torture pendant sa présidence (1982-1990), Hissène Habré doit comparaître le 20 juillet au Sénégal devant les Chambres africaines extraordinaires (CAE), un tribunal spécial créé par l'Union africaine (UA) à la suite d'un accord avec ce pays, mais que l'ex-chef de l'Etat ne

« reconnaît pas ». Il est donc accusé d'être responsable de plusieurs milliers d'assassinats politiques et de recours systématique à la torture lorsqu'il dirigeait le Tchad. Le tribunal spécial créé par l'Union africaine après la signature d'un accord avec le Sénégal en décembre 2012 est présidé par le Burkinabè Gberdao Gustave Kam, assisté de trois juges sénégalais. En 2013, le Tchad et le Sénégal ont signé un accord devant permettre aux juges du tribunal de mener des enquêtes à travers le Tchad. Depuis quelque temps

l'on sait qu'une commission d'enquête sur les crimes et détournements a estimé plus de 40 000 le nombre de personnes mortes en détention ou exécutées au cours de la présidence d'Hissène Habré. Hissène Habré a été arrêté le 30 juin 2013 à Dakar, puis inculpé le 2 juillet de la même année par le tribunal spécial avant d'être placé en détention préventive. Lors de sa présentation pour interrogatoire d'identité devant la Justice le 3 juin dernier, il avait, selon son avocat, refusé de parler.

Nestor N'Gampoula



FORFAIT ENTRETIEN: VIDANGE ACTROS À 320.000FCFA. Exigez le meilleur pour votre Actros : pièces d'origine et techniciens qualifiés.

- > Diagnostic électronique niveau 1 gratuit
- > Contrôle et remise à niveau des fluides
- > Filtre à huile, filtre à gasoil, huile moteur



Mercedes-Benz

* Sans rendez-vous, y compris le samedi matin!



Pointe-Noire
Boulevard du Président M. NGOUABI
B.P. 697 Pointe-Noire
Tél : 05 680 86 08 / 05 607 55 01

Brazzaville
113 av Edith Lucie BONGO ONDIMBA
(ex avenue du Port) - Brazzaville
Tél : 05 647 23 74 / 05 709 18 40

rufin.lepembe@tractafrictmc.com
www.tractafrictmc-congo.com





Assurances et Réassurances du Congo

Soyez rassurés avec nos services!!

Assurance Incendie	Assurance Éclairage
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Vieillesse
Assurance Glaces Tempête	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Énergie

Agence K17 Avenue de la Liberté - Congo - Tél : (+242) 33 39 12 89 / 33 39 14 98
 Agence P18 : 123, Avenue Tzavala - Congo - Tél : (+242) 20 281 46 83 / 20 28 14 98
 Email : agence.congo@tractafrictmc.com - www.tractafrictmc.com

BANGUI

Le présidium du forum justifie le retard dans la publication du rapport

Le ministre-conseiller politique de la présidente de la transition, Anicet Guiyama Massogo, a expliqué que le retard est dû au manque de consensus au sein du présidium.

Le rapporteur général du présidium du forum de Bangui pense qu'il n'y a pas de retard. « Vous m'apprenez que tous les gens attendent le rapport. Un mois c'est quoi dans la vie d'une nation. Il ne s'agit pas d'un retard », a déclaré Anicet Guiyama Massogo. L'ancien doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Bangui, a appelé les Centrafricains à la patience. « Les Cen-

trafricains ont une bonne culture de la patience, d'attendre. C'est pourquoi j'appelle à leur patience sur cette question », a-t-il ajouté. Pour lui, le présidium a mis tout ce temps à profit pour arriver à un travail sérieux. « Ce qui a été fait dans les ateliers thématiques devrait être mis en concordance avec tout ce qui a été fait au cours de la plénière. Il y a tout un travail intellectuel d'élaboration de ces recommandations qui a été fait. Nous avons procédé à la consolidation des recommandations, nous sommes

passés à une autre phase qui est celle de meubler le rapport parce que dans un rapport général il n'y a pas que des recommandations. C'est tout ce travail qui explique le temps que nous avons pris pour faire ce rapport », insiste Massogo.

Guiyama Massogo a indiqué que le présidium est en train de finaliser le document qui sera, selon lui rendu public dans les tout prochains jours. Notons que plusieurs voix se sont levées, ces derniers jours, pour dénoncer le retard accusé dans la publication du rapport du forum de Bangui.

Dix-neuf détenus de la maison d'arrêt de Ngarangba reçoivent le baptême

Ils sont au nombre de 19 détenus, auteurs d'infractions diverses à recevoir ce jour le baptême chrétien par immersion. Le rite a été accompli par le pasteur Mbaoutchou Dominique, Aumônier militaire du Bataillon d'honneur sur initiative de la cellule de prière de la maison d'arrêt de Ngarangba. L'objectif est d'abandonner les anciennes pratiques et de se revêtir d'une nouvelle vie. Selon Emotion Brice Namsio,

parrain desdits baptisés, la prison a permis à ces derniers de rencontrer Jésus Christ : « lorsqu'ils étaient en liberté, il leur plaisait de faire tout ce qu'ils voulaient. Étant incarcérés, ils ont décidé de consacrer leur vie à Jésus-Christ », a dit Emotion-Brice Namsio, ancien porte-parole des miliciens Anti-Balaka, lui aussi détenus à Ngarangba.

Pour certains détenus bapti-

sés, le moment de la repentance est arrivé. « Nous avons commis plusieurs actes contre la loi, mais Jésus est la dernière solution à tout problème ». Cette cérémonie a coïncidé à une semaine de prière en faveur des prisonniers, organisée par la fraternité des prisons en République Centrafricaine, tenue du 21 au 28 juin, où plusieurs activités étaient prévues.

DAMARA

Les autorités locales de la ville s'activent dans la préparation du processus électoral

L'autorité sous-préfectorale des élections de la localité a procédé au dépouillement des dossiers de sélection des formateurs et agents recenseurs de Damara, le weekend dernier.

Cette opération s'inscrit dans le cadre des préparatifs du processus électoral et singulièrement des opérations du recensement électoral. Selon Jacques Antoine Gounéndji, président sous-préfectoral des élections de la ville de Damara, plus de trois cents (300) dossiers ont été examinés pour le recrutement des formateurs, des superviseurs et des agents d'enregistrement.

« Nous allons chercher à envoyer la liste de ceux que nous avons retenus à l'ANE à Bangui qui va nous envoyer la liste officielle, laquelle liste devrait être affichée. Et ceux qui sont retenus vont suivre une formation dans le domaine pour que nous puissions les envoyer sur le terrain. Quarante-neuf bureaux de vote seront retenus et répartis sur quatre axes à savoir: Axe Bangui-Damara, Damara-Sibut, Damara-Bogangolo et le secteur Oumba et Damara centre », a-t-il dit.

Selon la même source, une vingtaine de superviseurs et 162 agents recenseurs seront formés par la coordination nationale de l'ANE, et seront installés dans la commune de Damara pour accompagner ce processus. « Nous avons commencé à répartir les gens dans les villages. Nous avons décidé que dans tous les villages où il y a des bureaux de recensement qui par la suite deviendront des bureaux de vote, les deux délégués des villages, qui auront à participer à cette formation, seront présents dans ces bureaux afin de nous faciliter la tâche », a expliqué Jacques Antoine Gounéndji.

Geneviève Gbadin, sous-préfet de la ville de Damara sollicite l'implication des chefs de village, des leaders religieux, de la jeunesse et des femmes de cette ville dans ce processus. Les opérations du recensement électoral pour les provinces sont prévues du 12 au 27 juillet prochain.

Source : Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

3^e ÉDITION DU TAZAMA

Des réalisateurs afro américains à l'affiche

La prochaine édition du festival du Film des femmes africaines Tazama sera consacrée à la thématique de la femme et le pouvoir. Elle ouvrira également ses portes aux réalisateurs afro américains, a annoncé Claudia Yoka Haïdara, directrice de ce festival.

Après deux éditions qui ont eu un grand succès, l'équipe organisationnelle du Tazama note un bilan positif malgré la faible participation des partenaires qui se rétractent au dernier moment. « J'essaie de faire dans la progression et dans l'amélioration de ce que nous proposons au niveau du festival et nous nous attendons à une édition encore meilleure. Maintenant il faut de la volonté de la part des pouvoirs publics et surtout de notre ministre de tutelle et des partenaires », a expliqué la directrice du festival. La thématique de cette édition va inclure la femme

dans toutes les dimensions du pouvoir. « Cette thématique s'explique par le fait que depuis 2015, l'Afrique est dans des profonds changements politiques. Nous voulons rester dans le thème pour voir quelle sera la part des femmes dans les différentes actions qui seront menées sur tous les plans ». Le Tazama étant un festival qui lutte contre le cancer, a déjà réussi à lever des fonds qu'il reverse aux associations qui luttent contre cette maladie. « Nous sommes encore déçus de ce que nous apportons à la lutte contre le cancer parce qu'entre la première et la

deuxième édition la levée des fonds allait quasiment tripler; ce qui n'a pas été le cas. Nous sommes encore dans nos petits souliers quand il s'agit de reverser; pour une raison simple car nous voulons être efficaces ».

La prochaine édition promet une programmation des films à connotation politique où les femmes ont joué un grand rôle. Il sera également projeté un documentaire sur une femme politique connue et encore en fonction. Toutefois la troisième édition connaîtra la participation des afro américains qui font partie de l'histoire de l'Afrique. Ce sera une édition afro américaine avec beaucoup d'anglophones.

Hermione Désirée Ngoma

NÉCROLOGIE



Jean Marc Mboma, Tsiélé Sidonie et Belvina Lous-sakou informent parents, amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère Céline Kourissa, survenue le samedi 27 juin à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au 1744, avenue de l'OUA, en face du camp de la Gendarmerie à Bifouti.

La date de l'inhumation vous sera communiqué ultérieurement.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Okundji Okitaseselo Eli. Je désire désormais être appelé **Okundji Eli**.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délais de trois mois.

ÉCOLE SPÉCIALE

Les élèves finalistes exposent leurs oeuvres

L'école spéciale de Brazzaville a organisé le 26 juin un défilé de mode au cours d'une cérémonie marquant la fin de l'année scolaire 2014-2015. Les élèves de cette école ont profité de l'occasion pour exposer leurs oeuvres, à la satisfaction de tous.

En effet, les élèves finalistes en couture ont présenté leurs créations inspirées du pagnes africain. L'école spéciale encore appelée « école de la dernière chance » a pour vocation de récupérer les exclus du système scolaire officiel, pour les rendre utiles dans la société.

Zeber Isidore, enseignant à ladite école s'est dit satisfait du travail fourni par ces élèves. « Nous avons programmé cette cérémonie pour dire au revoir aux élèves. Ces derniers ont démontré ce qu'ils ont appris durant l'année scolaire. L'école les a récupérés

dans leurs déficiences, elle donne la possibilité à ces enfants qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école officielle de se retrouver et de s'intégrer dans la société », a-t-il indiqué.

Des techniques appropriées permettent aux enseignants de faire comprendre les cours aux élèves car, l'évolution dépend des capacités d'assimilation de chaque élève. « À travers nos enseignements, nous avons des techniques capables de changer l'enfant. Au bout de cinq mois l'enfant qui avait une déficience n'est plus le même. Ici chacun à sa place; jeune comme adulte », a poursuivi Zeber Isidore, enseignant à l'école spéciale.

Pour Brigitte Liyombi, directrice générale de l'école spéciale de Brazzaville et de ses annexes, l'école délivre aux finalistes à la fin de la formation de chaque cycle une attestation qui montre que les élèves ont commencé une initiation aux métiers. « Ici nous donnons seulement une initiation aux métiers. Certains élèves

veulent aller continuer à l'école saint Bosco d'autres par contre dans les collèges techniques. En général, nos élèves sont parmi les cinq premiers de la classe lors qu'ils vont dans les collèges techniques », a-t-elle dit.

L'inscription est gratuite et durant toute la formation l'enfant ne paye pas de frais, sauf l'assurance et quelques objets de l'atelier. L'école spéciale a deux sections, la section jeune et adulte et puis la partie intellectuelle qui se fait la matinée alors que les cours dans les ateliers se font les après-midis. Cette cérémonie d'au revoir s'est clôturée par une visite guidée de la salle de l'exposition où plusieurs objets réalisés par les élèves des filières couture, menuiserie et soudeuse ont été exposés parmi lesquels des robes en pagnes africains, des chaises en bois, des cuiseurs économiques, savons, tabourets, fauteuils etc. Le défilé de mode et la remise des cadeaux aux trois meilleurs élèves de chaque classe ont constitué le clou de la cérémonie.

Rosalie Bindika



Le défilé des finalistes

ÉTUDES À L'ÉTRANGER

La campagne d'inscription dans les universités russes est ouverte

À une semaine près de la fin de l'année scolaire 2014-2015, avec la tenue du baccalauréat général, le Centre culturel russe (CCR) en collaboration avec la représentation des universités d'État russes faisant partie du groupe «Racus», ouvrent des opportunités aux futurs étudiants congolais désireux de poursuivre leurs études supérieures en Russie, de se rapprocher de leurs structures.

Chaque année le Centre culturel russe de Brazzaville (CCR) et le Consulat honoraire de la Fédération de Russie à Pointe-Noire, assistent les candidats dans le choix de l'université et de la ville d'études, dans l'accomplissement des formalités nécessaires. Ils informent aussi les parents sur les résultats académiques de leurs enfants étudiant en Russie.

Pourquoi aller étudier en Russie ?

Plusieurs futurs bacheliers ont fait leur choix en faveur de la formation supérieure en Russie. Parmi les raisons évoquées : les diplômes des universités russes sont reconnus au Congo et dans tous les pays du monde et ont une crédibilité méritée dans le monde entier ; l'école supérieure russe s'appuie sur les principes de la science fondamentale assurés par les découvertes géniales des savants russes ; les univer-

sités d'État russes permettent de choisir parmi plus de 500 filières et spécialités médicales, d'ingénierie, scientifiques, techniques, économiques et humaines ; les études sont faites non seulement en russe, mais aussi en français et en anglais (cela dépend de la filière choisie et de l'université). Particulièrement, certaines filières médicales sont disponibles en français, telles que : la «Médecine générale», la «Stomatologie», la «Pharmacie». Chaque année, les universités élargissent le choix des filières disponibles en français et en anglais ; les études supérieures en Russie sont abordables, car la formation des étudiants étrangers est subventionnée jusqu'à 80% par le gouvernement de la Russie, les frais moyens des études pour une année universitaire sont d'environ 2500-3500 dollars américains ; tous les enseignants ont une grande qualification et sont de vrais



Les étudiants congolais en Russie

professionnels dans leur métier, 80% d'entre eux sont titulaires des grades de Professeurs ès sciences /Docteur ès sciences ; l'école supérieure russe est un système bien huilé qui compte plus de 650 universités d'État dans lesquelles plus de 210 000 étudiants internationaux venus de 200 pays du monde font leurs études ; l'avantage des universités d'État est qu'elles garantissent aux étudiants étrangers le logement au foyer, ce qui épargne les préoccupa-

tions concernant le logement et donne la possibilité aux étudiants de vivre avec leurs amis de l'université, ce qui les aidera à s'habituer plus vite aux nouveaux pays et ville. Les frais d'hébergement moyens sont d'environ 30-40 dollars par mois.

Notons que les bacheliers et les diplômés des universités du Congo intéressés aux études en Russie peuvent avoir les plus amples renseignements en consultant le site www.edurussia.ru

ou en contactant les représentants officiels des universités d'État russes faisant partie du groupe «Racus» à Brazzaville et à Pointe-Noire. S'agissant de Brazzaville, les bacheliers n'ont qu'à passer au Centre culturel russe, à côté du supermarché Casino, ex-Score au centre-ville, alors qu'à Pointe-Noire, les bacheliers de cette ville, devraient rencontrer Duc Michel Nguebana, ou le joindre au 242-05-500-55-60.

Bruno Okokana



LE MOMENT
DE VIVRE TON RÊVE.
C'EST MAINTENANT.

africa.airtel.com



YAYA TOURÉ | JOUEUR AFRICAIN DE L'ANNÉE

Clavin Spiny

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Les ONG conseillent de ne pas instrumentaliser la justice à des fins politiques

Ces organisations ont exhorté le président de la République, de s'assurer que sa dénonciation faite dernièrement par son conseiller Luzolo Bambi ne viserait pas certaines personnalités politiques à cause notamment de leur opposition à un troisième mandat, et de faire libérer tous les prisonniers politiques et d'opinion avant le dialogue politique.



Des magistrats lors de l'inauguration du nouveau Palais de justice, à Kinshasa. Photo Don John Bompengo

Dans une réaction datée du 27 juin, le collectif des organisations non gouvernementales des droits de l'homme et de bonne gouvernance a salué l'initiative prise par le président Joseph Kabila Kabange, « de passer à la phase décisive, bien que ce soit tard, dans la lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux en faisant une dénonciation auprès du Parquet général de la République depuis plus de 48 heures ». Pour cette plate-forme, « une pareille démarche était attendue depuis longtemps pour éradiquer ce fléau durable ou tout au moins en diminuer sensiblement l'ampleur ».

Ces organisations ont, par contre, relevé que l'inféodation de la plupart de hauts magistrats, qui coiffent l'ordre judiciaire, au gouvernement ne garantit pas d'enquête indépendante et impartiale. Pour ces ONG, le fait que des sources fiables aient évoqué notamment le nom du gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, qui s'était publiquement opposé, comme la majorité des Congolais, à la modification de la Constitution pour donner un troisième mandat au président Joseph Kabila, les pousse à craindre une éventuelle instrumentalisation de la justice à des fins purement politiques à la veille de l'élection présidentielle de 2016. « Le Collectif des ONG des droits de l'homme et bonne gouvernance dénonce toute démarche tendant à faire organiser des procès spectaculaires, dans le but déclaré de combattre la corruption, mais qui en réalité viserait des opposants, concurrents ou adversaires politiques », a appuyé ce regroupement d'ONG.

Faire libérer les prisonniers d'opinions

Ces organisations fondent leurs inquiétudes sur le fait que plusieurs leaders de l'opposition et de la société civile croupissent actuellement à la prison de Makala à cause de leurs opinions et « n'ont pas droit au procès équitable ». A en croire ces organisations, pour rassurer l'opinion publique de son indépendance et impartialité, le Parquet général de la République (PGR) devra étendre son enquête à « tous les cas qui lui sont soumis antérieurement par les parlementaires et ONG des droits de l'homme et bonne gouvernance impliquant des anciens collaborateurs du cabinet du Président de la République, des anciens Premiers ministres et ministres, mandataires publiques et sociétés publiques et privées des secteurs minier, forestier et pétrolier ». C'est pourquoi elles ont promis de soumettre, incessamment, au PGR des informations relatives aux autres dossiers impliquant des personnes précitées.

Pour ces ONG, en effet, à dix mois des élections législatives et présidentielle de 2016, le président Joseph Kabila avait la responsabilité principale de faire libérer tous les prisonniers politiques et d'opinions et faire conclure un consensus national pour l'organisation des élections provinciales, législatives et présidentielle transparentes et équitables dans les délais constitutionnels pour une alternance démocratique.

Déjà, cette plate-forme a recommandé au Procureur général de la République, d'agir avec indépendance et impartialité et prendre en compte tous les cas de corruption et blanchiment des capitaux notamment ceux relatifs au détournement de 30 millions de dollars de la SNEL provenant de paiement de facture de consommation de l'électricité faite par la République du Congo, à la fraude douanière à Kasumbalesa, à Matadi au Kongo Central, dans la province du Nord-Kivu..., aux secteurs pétrolier, minier et forestier.

Ces ONG ont, par ailleurs, déploré que le pays soit classé, depuis plusieurs décennies, dans la tranche variant entre 75 et 100 % de corruption étatique au monde sans que le PGR n'engage des enquêtes sérieuses et efficaces pouvant déboucher sur des poursuites judiciaires, et ce, malgré des multiples dénonciations des parlementaires et des ONG nationales et internationales.

Lucien Dianzenza

RDC

L'État appelé à révéler les conditions d'une cession minière

Le Centre Carter, fondation de l'ancien président américain Jimmy Carter, a appelé vendredi les autorités de Kinshasa à dévoiler les conditions dans lesquelles s'est faite la cession d'un permis minier par la compagnie publique Gécamines à une filiale du groupe suisse Glencore.

L'ONG « presse le gouvernement de la République démocratique du Congo de révéler les termes de l'accord par lequel la compagnie publique minière Gécamines a perdu sa participation dans Kawama, concession potentiellement riche » en cobalt et en cuivre, selon un communiqué.

La transaction à laquelle fait référence le Centre Carter a été révélée mercredi par l'agence de presse Bloomberg. Elle concerne l'acquisition par Mutanda Mining d'une concession enclavée dans celle de cette entreprise de production de cuivre et de cobalt au Katanga, dans le sud-est de la Ré-

publique démocratique du Congo. « Je confirme : oui, nous avons acquis » ce permis, a déclaré à l'AFP Charles Watenphul, porte-parole de Glencore. Ce groupe minier et de négoce des matières premières détient 69% de Mutanda Mining, les 31% appartenant à Fleurette Group, propriété de l'homme d'affaires israélien Dan Gertler.

Proche du président congolais Joseph Kabila, M. Gertler est soupçonné d'avoir acquis, comme bien d'autres, un certain nombre de concessions minières en RDC dans des conditions opaques. Selon Bloomberg, la concession Kawama a été acquise auprès d'une société conjointe dans laquelle Gécamines détient une participation minoritaire.

Interrogée par l'AFP, Fleurette Group n'a pas souhaité faire de commentaire. De source proche du dossier, on indique que Glencore, en tant que partenaire majoritaire de Mutanda Mining, a le « contrôle opérationnel » de la gestion de cette entreprise.

La législation congolaise impose que toute cession des ressources naturelles de l'État soit publiée sous deux mois par le gouvernement. Réalisée en février, la vente de la concession Kawama n'a été connue que grâce aux révélations de Bloomberg. Aucune réaction officielle n'a pu être obtenue après l'annonce de cette cession. La RDC a été admise en juillet 2014 comme membre à part entière de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE), qui développe « une norme mondiale visant à promouvoir une gestion ouverte et responsable des ressources naturelles ».

Faute d'avoir obtenu suffisamment d'informations sur une cession de parts dans une entreprise minière appartenant au portefeuille de l'État congolais, le Fonds monétaire international a suspendu en 2012 une ligne de crédit qu'il avait accordée à la RDC en 2009 et qui a périmé depuis lors.

AFP

Soeur Maria, une existence vouée à donner la vie, au risque de la sienne

« Le service d'accoucheuse, ça me donne beaucoup de joie parce que Dieu donne la vie, mais il n'accouche pas », confie Maria Concetta Esu, soeur italienne ayant aidé plus de 34.000 bébés à naître dans le nord-ouest instable de la République démocratique du Congo.

Lunettes sur le nez, petite et frêle, la religieuse sarde fêtera ses 81 ans le 8 juillet. Difficile à croire : elle sillonne toujours d'un pas énergique la maternité de sa congrégation à Zongo, dans le nord de la province de l'Équateur. Après une formation d'infirmière en Italie et une autre en médecine tropicale en Belgique, qui colonisait alors le Congo, elle a posé ses valises dans le nord de l'Équateur en 1959, un an avant l'indépendance du pays.

À Zongo, une quarantaine de bébés naissent chaque mois dans la maternité de la mission des Filles de Saint-Joseph de Genoni, son ordre. En tout, soeur Maria dit avoir aidé environ « 34.600 » enfants à venir au monde. Certains portent son nom.

Récemment, elle a rencontré le Pape François. « Je lui ai demandé de bénir mes mains, parce qu'elles touchent tous les enfants », raconte la none, dont les équipements de santé, surtout fournis par la coopération italienne, sont plus modernes que dans plusieurs grandes villes du pays.

La soeur, qui parle impeccablement le lingala, langue la plus répandue en Équateur, a été le témoin de grandes crises. Elle n'a pas toutes les dates en tête mais raconte d'emblée l'époque où le dictateur Mobutu Sese Seko (1965-1997) a rebaptisé le pays

Zaire et décidé d'un « retour à l'authenticité » africaine.

-Saccages-

Considérés comme une importation de l'Occident, les édifices chrétiens sont alors saccagés - « on a enlevé toutes les statues chrétiennes de la mission » - et il est interdit de baptiser son enfant avec un nom chrétien, se rappelle soeur Maria. Autre souvenir marquant : l'entrée de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération (AFDL), la rébellion de Laurent-Désiré Kabila qui, appuyé par le Rwanda, chassa du pouvoir Mobutu, originaire du nord de l'Équateur, à l'issue de la première guerre du Congo (1996-1997).

« Dans notre mission, ils sont entrés et ont tout volé. Avec deux consœurs, nous sommes allées à la maternité avec les malades, croyant qu'on aller respecter cet endroit, mais ils ont tout détruit et on m'a enfermée dans une chambre avec un orphelin de trois mois. » Soeur Maria se rappelle qu'un militaire l'a protégée d'un autre qui voulait la tuer. « Il lui a dit : Il faut la laisser, c'est elle qui accouche nos femmes ».

Après cet épisode, elle traverse l'Oubangui et se réfugie pour un mois à Bangui, la capitale centrafricaine, juste en face de Zongo. Pendant la deuxième guerre du Congo (1998-2003), affirme la soeur, la mission n'a subi aucun pillage des rebelles de Jean-Pierre Bemba, qui tenaient la région.

Ancien vice-président congolais, M. Bemba est aujourd'hui jugé à la Cour pénale internationale pour des crimes que ses troupes auraient commis au début des années 2000 en Centrafrique. Ces hommes avaient été envoyés en

renfort au président centrafricain Ange-Félix Patassé, alors menacé par la rébellion de François Bozizé, qui prendra finalement le pouvoir en 2003. Pendant la guerre, de nombreux Centrafricains se réfugient en RDC sur la rive gauche de l'Oubangui. À Zongo, ils peuvent compter sur l'assistance de la mission des soeurs.

-Ne pas désertier-

En mars 2013, M. Bozizé est chassé à son tour par la Séléka. Les exactions de cette rébellion à dominante musulmane poussent à la création des milices anti-balaka, majoritairement formées de chrétiens, et le pays bascule dans des violences inter-religieuses qui font des milliers de victimes et provoquent un nouvel afflux de réfugiés. La mission accueille et soigne des blessés. Prônant la fraternité, les soeurs refusent d'accéder aux demandes de ceux qui ne veulent pas partager leur chambre avec un patient d'une autre religion que la leur.

Alors que la RDC s'achemine vers un cycle d'élections devant s'achever par la présidentielle de novembre 2016, soeur Maria craint de nouveaux troubles. Les tensions sont fortes dans le pays. Le président Joseph Kabila est au pouvoir depuis l'assassinat de son père Laurent-Désiré en 2001. La Constitution interdit au chef de l'État de se représenter mais l'opposition le soupçonne de manœuvrer pour se maintenir au pouvoir au-delà du terme de son mandat. Si une nouvelle crise devait éclater, la soeur octogénaire n'envisage pas de s'enfuir. « Moi, je veux rester ici. Je ne veux pas être déserteur ! » dit-elle : « J'ai donné toute ma vie ici, je donnerai aussi mes os. »

AFP

SANTÉ

Une campagne de sensibilisation contre la rage

L'action à mener par l'Association des médecins vétérinaires du Congo (Amévéc) en collaboration avec les services de santé humaine et animale vise à donner à la population des informations en vue de gérer cette maladie.

Dans un entretien avec la presse tenu en début du week-end à Kinshasa, le président de l'Association des médecins vétérinaires du Congo (Amévéc), Dr Amédée Luyuba Awazi, a noté deux cent et trois cas de morsures dont six cas de décès dus à la rage canine de janvier à mars dans la capitale congolaise. Selon le Dr Amédée Luyuba Awazi, 17 % des cas de morsures ont été enregistrés en milieu urbain contre 83 %, en milieu rural. De son avis, cette situation est due au manque d'information et des soins appropriés.

C'est pour pallier cette carence que cette structure vient de lancer, en collaboration avec les services de santé humaine et animale, une campagne de sensibilisation. Expliquant cette affection, le président de l'Amévéc a noté que la rage est une maladie mondiale et mortelle qui se transmet accidentellement d'un animal enragé à l'homme par morsure, griffage et léchage, par un animal malade, d'une plaie ouverte. Le chien, le chat, le singe et d'autres animaux sauvages, a-t-il noté, sont transmetteurs de la rage.

Pour le Dr Amédée Luyuba, qui a recommandé à la population de ne pas négliger la rage et ses conséquences, cette maladie affecte plus les enfants de moins de quinze ans, qui sont souvent en contact avec les animaux enragés errants.

Le président de l'Amévéc cité par l'ACP a

également souligné qu'il existe des vaccins efficaces à administrer après morsures en vue de protéger la victime contre le virus de la rage. Citant des statistiques de l'OMS, il a rappelé que 55 mille cas de décès dus à la rage sont enregistrés chaque année à travers le monde. Cette organisation, a-t-il



Des chiens conduits à la vaccination/Photo Radio Okapi.

expliqué, préconise la vaccination de carnivores sauvages, leur surveillance et la déclaration des cas suspects, pour pallier cette situation inquiétante.

Il est rappelé que le gouvernement provincial de Kinshasa, par son ministère en charge de l'Agriculture, avait lancé, il y a plus d'une année à travers la ville, une campagne d'enregistrement et de vaccination des animaux de compagnie dont les chiens et les chats. L'objectif était de lutter contre cette maladie dont les chiffres, dans la capitale, devenaient de plus en plus inquiétants. D'autres opérations du genre ont été lancées des années avant. Elles ont principalement consisté en la vaccination des chiens présentés par leurs propriétaires ainsi qu'en l'abattage des autres, considérés comme errants.

Lucien Dianzenza

LIGUE DES CHAMPIONS – PHASE DES POULES

Mazembe accroché par Al Hilal à Lubumbashi

Les Corbeaux du Katanga n'ont pas réussi, à domicile, à soumettre les Soudanais d'Al Hilal Omdurman en première journée de la phase de la C1, alors que dans le même groupe, Smouha d'Egypte a forcé sur la note pour venir à bout de Moghreb Tetouan du Maroc.

Zéro but partout, c'est le score définitif entre le TP Mazembe de la RDC et Al Hilal de Soudan, le dimanche 28 juin au stade TP Mazembe de Lubumbashi, au terme de la première journée de la phase des poules de la 20e Ligue des champions d'Afrique. Un résultat pas assez favorable pour les Corbeaux du Katanga qui débutent de manière mitigée cette étape de la C1 africaine. Pour ce match tant attendu, l'entraîneur français de Mazembe, Patrice Carteron, a placé Robert Kidiaba dans les perches, avec devant lui le latéral droit ghanéen Frimpong, le

Malien Salif Coulibaly et Joël Kimwaki dans l'axe de la défense, et le latéral gauche Jean Kasusula. Au milieu de terrain, on a retrouvé le jeune Merveille Bope, le Malien Diarra et le Zambien Given Singuluma. Et le trio d'attaque a été composé du Malien Cheibane Traoré à la pointe de l'attaque, du Zambien Rainford Kalaba et l'Ivoirien Roger Claver Assalé. Des cadres du club comme le Tanzanien Mbwana Ai Samatta, le Ghanéen Salomon Asanté, ainsi que le gardien de but international ivoirien Sylvain Gbohrou, le Ghanéen Daniel Adjei, le Malien Cissé et le milieu rd-congolais Yannick Tusilu Bazola. De son côté, le coach tunisien Nabil Kouki d'Al Hilal a fait confiance au gardien de but Feudjou, et dans le champ aux défenseurs Cissé, Atir, Masawi (capitaine) et Fadasse, aux milieux El-Shigel, Nelson, Bisha, Nazar et Hamid, et la doublette d'attaque Kareka et Jhulliam.

Mazembe a certes monopolisé le cuir, mais s'est aussi exposé à des contre-attaques incisives des Soudanais. Il a fallu au gardien de but Robert Kidiaba de sortir le grand jeu pour éviter à Ma-

zembe des buts. Il a d'ailleurs été l'homme du match. Les Corbeaux doivent dès lors se préparer pour les autres rencontres, notamment, le 13 juillet au stade Saniat Rmel de Tétouan, contre Moghreb Tétouan du Maroc, et le 25 juillet au stade d'Alexandrie contre Smouha SC d'Egypte. Le club égyptien a d'ailleurs réussi à renverser la vapeur contre Moghreb Tétouan à Alexandrie



TP Mazembe de Lubumbashi (photo Léopardfoot.com)

en première journée de ce groupe. Mené par zéro but à deux à domicile (buts des Marocains par Fall Martouda à la 6e et d'Ahmed Jahouh à la 8e), Smouha SC a finalement remporté la partie par trois buts à deux (buts égyptiens d'Amin Salah à la 66e et de l'attaquant Ghanéen Herman Kwau à la 78e et 79e), inscrivant trois buts en moins de vingt six minutes de la fin de la partie. L'on retient quand même que les Marocains de Moghreb sont à même de marquer à l'extérieur. Mazembe qui se déplace à Tétouan doit donc se prémunir face à cette équipe qui va certainement chercher à emballer la partie.

Dans le groupe B, Al Merreikh du Soudan a dominé Mouloudia El Eulma par deux buts à zéro, (Namane contre son camp à la 7e et Almadina à la 56e). Le champion en titre, Entente Sétif d'Algérie a été battu par un autre club algérien, USM Alger, par un but à deux. Korbiasa a marqué pour Entente Sétif à la 83e minute, alors que Seguer ouvrait la marque à la 59e minute, et Khoualed doublait la mise à la 72e minute pour USM Alger.

Martin Enyimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



LUTTE CONTRE LA DRÉPANOCYTOSE

« L'espoir est permis »,
ont déclaré les acteurs
impliqués

Sensibilisation et vaccination, sur fond d'information, de jeu de questions-réponses puis d'une pièce de théâtre sur la drépanocytose, ont été les faits saillants de cette journée célébrée en différé le 27 juin à l'hôpital général Adolphe Sicé de Pointe-Noire.



Les enfants drépanocytaires pendant la vaccination / crédit photo «Adiac»

« Dépistage néonatal de la drépanocytose » est le thème de la journée qui a réuni les acteurs du système de santé congolais, la Fondation Congo assistance, l'Association luzingu des drépanocytaires, l'Institut européen de coopération et de développement (Iecd), tous impliqués dans la sensibilisation sur la drépanocytose.

Première maladie génétique dans le monde, la drépanocytose se transmet par hérédité et touche près de 50 millions de personnes. 300. 000 enfants naissent drépanocytaires chaque année et plus de 50 % d'entre eux n'atteignent pas l'âge de 5 ans à cause du manque de dépistage et de prise en charge adaptée dans la plupart des pays. C'est pour cette raison que tout le monde s'implique pour faciliter l'amélioration de l'accès aux soins, des conditions de vie de la population et la prise en charge médicale des malades. « Notre objectif à travers ce projet d'amélioration des conditions de vie des drépanocytaires est le même que celui de nos partenaires, tels que la Fondation Congo assistance, l'Association luzingu et aussi les représentants du ministère de la Santé et de la population, à savoir l'amélioration de l'accès aux soins et des conditions de vie des populations. Les objectifs spécifiques pour cette action consacrée à la drépanocytose sont les suivants : 70 personnels hospitaliers formés, 9.500 enfants testés au minimum, 560 drépanocytaires suivis pour une baisse de mortalité. Nous espérons aussi voir diminuer le nombre d'hospitalisations, de transfusions et de complications infectieuses. Nous travaillerons à l'insertion sociale et scolaire des drépanocytaires ainsi qu'à la disparition des préjugés sur cette maladie », a affirmé Cyril Rabeisen, délégué IECD au Congo.

Le plaidoyer mené par madame Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance, dans la lutte contre la drépanocytose à travers diverses actions et dont la plus récente est l'inauguration en mai dernier du Centre de référence de la drépanocytose à Brazzaville qui est une réponse à la prise en charge médicale et une manière d'accompagner les drépanocytaires du Congo et pourquoi pas du monde, a été cité en exemple par Félicité Meno Diop Tchiloumbou, présidente de Congo Assistance Pointe-Noire, qui a encouragé l'implication des pouvoirs publics, des associations et de certains organismes dans cette lutte.

Pour Jean Pierre Michel Ndzondault, directeur départemental de la Santé de Pointe-Noire, « Au Congo, sur une population de près de quatre millions d'habitants, environ, 25 % sont hétérozygotes (AS) c'est-à-dire porteurs sains et 2% d'enfants naissent SS ». La prévention doit être de mise, a-t-il dit, avant de demander à tous de faire le test de dépistage prénuptial, d'éviter les mariages entre individus AS, SS et aussi d'éviter les mariages consanguins ».

Sous la direction du médecin-pédiatre Jean-Bertin Tsiba, un jeu de questions-réponses sur la maladie a été organisé à l'intention des malades. Les heureux gagnants ont chacun reçu un prix.

La cérémonie a été également marquée par les témoignages des drépanocytaires sur leur condition sociale, l'interprétation de la pièce de théâtre jouée par les élèves de CEPL de Loandjili intitulée « C'est la vie », dans une mise en scène de Cardy Cardelin Babakila, la vaccination des drépanocytaires présents et enfin la distribution de médicaments (acide folique) et de paracétamol.

Hervé Brice Mampouya

CHAMPIONNAT NATIONAL DE HANDBALL

Inter/Caïman en hommes et Abo/Asel en dames,
telles sont les combinaisons des finales

Les finales de la 46^e édition du championnat national opposeront le 30 juin au stade Enrico Mattei, les équipes brazzavilloises entre-elles dans les deux versions. Inter club et Caïman chez les messieurs puis Abo sport et Asel chez les dames sont toutes qualifiées pour les compétitions africaines

Les quatre finalistes ont arraché leur ticket le 28 juin devant un grand public enthousiasmé. En version masculine, les militaires d'Inter se sont imposés face à leurs propres confrères d'Inter 2, 31-28 et Patronage l'unique représentant de la ligue de Pointe-Noire resté en lice et finaliste de l'édition 2013 est tombé face à



Asel «DR»



Abo sport «DR»

Caïman, 30-28 la plus jeune équipe de cette compétition, deux ans d'existence.

Cette dernière qui joue sa deuxième saison après sa création l'année dernière, discutera sa première finale du championnat national face à Inter club, un habitué des compétitions avec 16 titres remportés en 69 puis de 1977 à 1987, 1993, 1996, 2001 2009. Les militaires d'Inter deuxième lors de l'édition passée veulent reprendre leur place d'enfant, titre après six ans de domination de l'Etoile du Congo grand absent de cette édition.

Chez les dames, après l'élimination de l'Etoile du Congo, champion du Congo en titre, par Abo sport, 32-28, Abo sport, champion de Brazzaville, affronte en finale Asel vainqueur d'Inter Club dame, 37-32. Les deux équipes ont chacune deux titres nationaux Asel, 2001 et 2010; Abo, 2006 et 2013.

Le 30 juin, le public assistera à deux finales palpitantes après les matches de troisième place qui se joueront en matinée. Chez les hommes, Patronage sera opposé à Inter2. Les Ponténégrins devraient batailler fort pour



Caïman «DR»



Inter1 «DR»

s'offrir au moins une troisième place devant son public, surtout qu'ils retrouvent à cette petite finale, Inter club2 qu'ils avaient battu en match de poule. Mais, ils devraient faire attention car l'Inter2 n'acceptera pas de s'incliner deux fois face à la même équipe. Cette équipe d'Inter2 s'est défendue honorablement en demi-finale face à Inter1 avant de tomber avec trois buts d'écart. En version féminine, Etoile du Congo champion en titre n'a pas convaincu son public qui a fait le déplacement de Pointe-Noire. L'équipe jouera la troisième place contre Inter club qui luttera pour l'honneur.

Soulignons que le conseil fédéral et le congrès du travail prévus en marge du championnat national sont annulés par la Fédération pour des raisons inconnues.

Charlem Léa Legnoki

VIE DES PARTIS

Le MCDDI fête le deuxième anniversaire du Mbongui

Cette activité s'est déroulée le 28 juin dans le troisième arrondissement Tié-Tié, sous la présidence de Gaspard Samba, secrétaire général du Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI) du département de Pointe-Noire.

Le Mbongui a été initié par Bernard Kolélas, président fondateur du MCDDI. Vivant, il prônait l'amour du prochain, le sens de la famille élargie, l'altruisme et l'honnêteté. Les Mbongui ont existé bien longtemps à Brazzaville et à Pointe-Noire. Mais c'est le 8 mai 2013 que les bureaux exécutifs ont été interpellés à mettre en place cette politique.

Aujourd'hui, sur les six comités d'arrondissements que compte le MCDDI à Pointe-Noire, seul le troisième arrondissement a pu exécuter cette politique avec trois Mbongui au compteur à savoir : le Mbongui de Mpaka, le Mbongui de Tié-Tié et celui de Loussala.

Un quatrième Mbongui sera installé le 5 juillet à Mvougou, dans le CQ311. Il faut dire qu'au cours de ces deux dernières années,



Les militants du troisième arrondissement Tié-Tié crédit photo «ADIAC»

ces Mbongui ont servi de lieux d'échanges sur plus de cent thématiques dans divers domaines partant de la politique à la culture. Pour le secrétaire général du MCDDI Tié-Tié, Ivon Claise Baboutana, le Mbongui enseigne l'amour et l'entente, c'est le lieu par excellence où se règlent les conflits familiaux en Afrique. C'est aussi une école, car c'est là, dans le système éducatif traditionnel Bantu, que les enfants reçoivent leur éducation de base. « Ces Mbongui sont implantés pour

éduquer les militants et laisser un bon témoignage aux générations futures », a-t-il dit

Rappelons qu'au cours de cette activité, plusieurs militants ont reçu des attestations d'encouragement pour leur présence remarquable au Mbongui. Cette activité a commencé par une messe d'action de grâce en l'église saint Jean Bosco de Tié-Tié et pour lier l'utile à l'agréable, un cocktail dinatoire a été servi à tous les convives.

Hugues Prosper Mabonzo

FOOTBALL

Résultats des matchs amicaux des Diables rouges de la diaspora en Europe

Allemagne

Alors que son équipe s'éclatait contre Eversburg (28 buts à 1), Francky Sembolo n'était pas retenu par son entraîneur. La rupture est consommée avec son club d'Osnabruck.

Belgique

Après une première sortie entachée d'un penalty provoqué face à Hamme, Marvin Baudry a connu un match bien plus facile, samedi, face à Oudenaarde. Titulaire dans l'axe de la défense, il n'a jamais été pris à défaut par les amateurs de 3e division, battus 1-7 par Zulte-Waregem. Remplacé en fin de rencontre alors que Zulte menait 6-0.

Floqué du numéro 90, Yannick Loemba a joué la seconde mi-temps du match remporté par Ostende face à l'OMS Ingelmunster (8-0). Pour sa première sortie sous les couleurs de Roulers, Maël Lépicier a fait des étincelles. Titulaire, il a égalisé sur corner à la 14e. Remplacé à la pause alors que son équipe était à égalité avec l'Eendracht Zele. Roulers s'imposera finalement 3-2.

Russie

Le Dynamo Moscou était à l'ouvrage face à l'Anzhi Makachkala (1-0). Face à son ancien club, Christopher Samba était titulaire et a joué 41 minutes.

République tchèque

En stage de préparation, le Slovan Liberec bat Taborsko (2-0). Aux soins depuis la reprise de l'entraînement, Dzon Delarge n'était pas dans le groupe.

Titulaire lors de la défaite de Teplice face à Varnsdorf (2-3), Ulrich Kopolongo a ouvert le score dès la 25e minute. A ensuite manqué deux occasions franches en première période.

Suisse

Igor Nganga était capitaine lors du succès du FC Aarau face à Bienne (4-2). Aligné à son poste de latéral droit, Nganga a été remplacé à la 80e alors que le score était acquis.

Camille Delourme

JOURNÉE OLYMPIQUE

Près de 200 jeunes mobilisés pour la célébration



Démonstration de la boxe des pharaons rénovée crédit photo Adiac

Les jeunes (filles et garçons) venus de tous les arrondissements de Brazzaville ont célébré, avec faste, la journée internationale olympique. Ces festivités ont eu lieu en présence des membres du comité national olympique et sportif congolais et du directeur général des sports, Auguste Etsala. Les athlètes ont, à cette occasion rivalisé d'ardeur au nzango, à la boxe des pharaons rénovée ainsi qu'à la course populaire, disciplines retenues pour la célébration qui a eu lieu le 27 juin à l'esplanade du stade Alphonse-Massamba-Débat. C'était là, la troisième journée des festivités. Les deux premières ont été consacrées aux discours et conférences sur Pierre de Courbertin, rénovateur des Jeux Olympiques de l'ère moderne.

R.N.M.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE CENTRALE DE KARATÉ

Les Diables rouges remportent cinq médailles d'or



Les Diables rouges de retour à Brazzaville crédit photo Adiac

« La moisson a été bonne (...) mais il faut davantage travailler », a déclaré l'entraîneur national, Fiston Moussa, de retour de Kinshasa où s'est disputée la compétition. Les karatékas congolais n'ont pas démerité d'autant plus qu'ils rentrent du Championnat d'Afrique centrale (10e édition) avec quinze médailles au total dont cinq en or, 3 en argent et 7 en bronze. Une performance qui n'a rien avoir avec celle de 2012 où les Diables rouges de la discipline n'avaient empoché qu'une seule médaille d'or. « (...) Pour une équipe qu'on vient de rajeunir, ce résultat est nettement mieux », à en croire Me Fiston Moussa comparant la dernière édition à laquelle ils ont participé (2012) à celle-ci. Cette fois-ci sur le tatami, Steven

Moukassa notamment n'a pas badiné avec ses adversaires. Il a empoché, à lui seul, deux médailles d'or. La première en kata individuel et la seconde en kata par équipe. En passant, cet athlète a vaincu deux de ses concurrents par chaos avant d'en finir avec un camerounais en finale. Un parcours élogieux qui a fait retentir La Congolaise, hymne national du Congo, du haut de la première marche du podium de cette spécialité.

Adonaï Mayingui a, par ailleurs, emprunté le même chemin, celui de la victoire, à l'image du premier. Cette fois-ci en kumité individuel des -75kg. le diable rouge n'a pas tremblé face son adversaire camerounais, selon lui, même si le combat n'a pas été facile. Finalement, le Congolais l'a emporté. « Je parlais à

cette compétition avec la détermination d'honorer le pays. C'est chose faite. Nous devons nous concentrer pour les Jeux africains qui pointent à l'horizon », a-t-il déclaré.

Chez les dames, c'est Nana Goundo qui a remporté la médaille d'or. Elle est une habituée de l'or puisqu'elle en a remporté plusieurs fois dans des compétitions internationales et nationales de Taekwondo. Aujourd'hui, le karaté lui va bien. De retour à Brazzaville, le 29 juin en fin de matinée, les Diables rouges de karaté ont regagné Kintélé où ils sont internés depuis plusieurs semaines, bien avant ce championnat d'Afrique centrale. Ils y poursuivront leur préparation des Jeux africains.

Rominique Nerplat Makaya

QUARTS DE FINALE DE LA COUPE DU CONGO

Etoile du Congo et JSP se séparent dos à dos

Les deux formations ont fait jeu égal, zéro but partout, lors du match aller de la compétition qui les a opposées le 28 juin au stade Eboué. Tout se jouera donc au match retour.

Etoile du Congo donnée favorite du match, bien avant le coup d'envoi, a rencontré une autre réalité sur le terrain. La Jeunesse Sportive de Poto-Poto (JSP), une équipe de ligue 2, ne s'est pas laissée faire. Elle a tenu tête aux stelliens plus expérimentés alors que ceux-ci n'étaient pas loin de la victoire s'il faut s'en tenir aux actions nettes de but qu'ils n'ont pas pu concrétiser à la première période. Largement dominateur, en effet, les stelliens ont manqué de réalisme dans la surface de vérité. Moïse Kounkou, Percil Obassi, en attaque, n'ont pas réussi à tromper la vigilance du portier de JSP.

A la deuxième période la peur

a changé de camp. L'équipe de Poto-Poto a pris les choses en main. Malheureusement pour eux, pas une seule action franche de but n'a été concrétisée à l'image de l'Etoile du Congo. Pour l'entraîneur de JSP, son équipe jouera le tout au match retour pour obtenir le ticket des demi-finales de la compétition. « (...) Nous sommes déterminés à atteindre la finale de la Coupe du Congo cette année. A la phase retour nous ferons de notre mieux », a-t-il fait savoir.

Les autres quarts de finale... Les matchs prévus le 27 juin, notamment Diables noirs contre Saint Michel de Ouenzé (SMO) et FC Kondzo contre l'AS Che-

minots, le 28 du même mois, ne se sont plus joués. Inter club qui avait rencontré les Cheminots en huitième de finale tout comme AS Tsiemba qui était face à SMO ont porté les réserves. Il faut donc attendre l'issue de leur recours judiciaire pour déterminer les adversaires de Diables noirs et de FC Kondzo. Au cas où aucune irrégularité ne se révélerait, ces équipes rencontreront donc leurs adversaires tels que prévu par le tirage au sort qui a eu le 24 juin à Brazzaville : Diables noirs-SMO et FC Kondzo-AS Cheminots.

Par ailleurs, la Fédération congolaise de football a reprogrammé le reste des matchs le 1er juillet à Kinkala en raison du démarrage du Festival Panafricain de Musique au stade Eboué.

R.N.M.